



Documents exigés

- Liasse unique spécifique secteur hydrocarbure à renseigner (formulaire à télécharger en ligne sur le site web APII)
- Copie de la Pièce d'Identité :
 - Pour les Tunisiens : Carte d'Identité Nationale du promoteur
 - Pour les Etrangers : Copie de la première et la dernière page du passeport
 - Pour les entreprises : Copie de la carte d'identité fiscale
- La réservation de la raison sociale/nom commercial pour les formes juridiques (SARL/SUARL/SA) à scanner et à insérer dans l'interface web APII (Exigée pour une entreprise individuelle quand elle possède un nom commercial).

NB

Attestation ADD délivrée suite avis favorable de la direction Générale des Hydrocarbure –DGH au sein du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines

- **Activités soumises à autorisation préalable** Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des mines selon Loi 2004-61 du 27/07/2004 , complétant et modifiant le code des hydrocarbures promulgué par la loi 99-93 du 17/08/1999 .